



L'injustice ne se négocie pas, elle se combat ! Non aux licenciements à la CPAM 50

Lettre du 11 décembre pour une convocation à un entretien en vue d'un licenciement pour insuffisance professionnelle le 20 décembre : **Joyeux Noël !**

Quel joli cadeau au pied du sapin pour le salarié convoqué.

Totale incompréhension !!!

Bonnes notations, félicitations en octobre par le directeur, projet de formation en 2018, aucune remarque désobligeante sur la qualité de son travail.

Sans omettre l'impact sur sa santé Arrêt de travail du 15 au 31 décembre 2017

Qu'à cela ne tienne !

Voici les étrennes : une nouvelle lettre en date du 20 décembre : l'**entretien disciplinaire** est reporté au **08 janvier 2018 à 14h00**.

Bonne année 2018 et à bientôt pour votre licenciement !

Le 29 décembre, l'état de santé du salarié s'est dégradé Prolongation jusqu'au 14 janvier 2018.



Mais quel est le but recherché par le directeur ?

Afficher ses ambitions prochaines dans l'application de la future loi travail émanant des ordonnances Macron ? Notre collègue serait-il « un cobaye », pour servir d'exemple ?

Anticiper les futures suppressions de postes voulues par la CNAMTS sur la période 2018-2021 ?

Sanctionner la liberté d'expression ?

Il ne s'agit pas là du dernier scénario du prochain film social.

Non c'est la vraie vie à la CPAM de la Manche Et si l'histoire devait passer au cinéma le titre serait : **Ressources inhumaines**.

Ressources pour exploitation ; Inhumaines car notre organisme social est dirigé depuis 2000 par un directeur qui n'a que faire de l'humain.... « **Je prends, j'utilise, et je jette !!!!** »

Les condamnations devant les tribunaux ne manquent pas en 17 ans : 15 condamnations pour non respect du code du travail et de la convention collective, licenciements injustifiés et abusifs, entrave à l'expression du salarié, entrave au CHSCT, harcèlement moral et discrimination syndicale... deux autres dossiers sont devant les Prud'hommes. Parallèlement, **Politique du copinage et népotisme sont notre quotidien**.

STOP ! Y'en a marre ! Non aux licenciements et aux suppressions d'emplois. Non aux politiques locales menées.

Notre collègue est une victime. Rien dans son dossier ne justifie une telle convocation ! Réagissons !

Ensemble dénonçons les méthodes employées et exigeons l'arrêt de la procédure engagée. Refusons de nouveaux licenciements et suppressions d'emplois.

Tous solidaires, le 08 janvier 2018, en grève 55 mn (de 14h00 à 14h55) ou l'après-midi.

Rassemblement à 13h30 devant la caisse à St-lô.